

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA VILLE DE VERVIERS

Saint-Nicolas des rhétos le 25 novembre à Verviers

Le jour de la Saint Nicolas à Verviers est fixé le vendredi 25 novembre 2011.

Cette journée sera accessible uniquement aux rhétoriciens avec **port obligatoire d'un bracelet** nominatif qui sera gratuit et retirable la semaine précédant la manifestation durant les permanences organisés par le Service de prévention à la Salle Devaux.

La **journée d'école est obligatoire** : collecte autorisée jusque 8h15 et reprise des festivités à partir de 15h.

Un courrier type à l'initiative de chaque école participante a été distribué aux parents d'élèves afin de les informer des mesures prises et de les responsabiliser face aux absences injustifiées. Un stand de prévention sur la place du Martyr (à l'arrière de la statue Chapuis) permettra aux étudiants d'avoir un point de chute durant la manifestation, ce stand sera opérationnel toute la journée de 7 à 18 heures.

Une ordonnance de Police du 14 octobre 2011 précise les règles à respecter : interdiction de jets de farine, contrôle des collectes aux différents feux et carrefours, rappel de l'interdiction de consommation d'alcool sur l'espace public...

Une page Facebook entièrement consacrée à la Saint-Nicolas sera créée par les Rhétoriciens verviétois. Celle-ci reprendra l'explication des différentes mesures pour le bon déroulement de cette journée festive. Un espace y sera dédié aux informations pratiques concernant la distribution des bracelets nominatifs. Un forum de discussion permettra l'échange d'idées et d'avis sur la manifestation. On pourra y trouver des informations de prévention des comportements à risque. Enfin, un espace sera réservé aux propositions d'actions : flashmob, concours du plus beau tablier, etc..

Une **promotion par voie d'affichage** dans l'hypercentre se fera sur base des visuels dans le cadre de la semaine de prévention alcool.

Une information par courrier a été diffusée dans les écoles supérieures afin que les étudiants puissent prendre connaissance des mesures prises.

Toute incitation ou publicité liée à la consommation d'alcool vers les jeunes sera interdite.

La Police et le Service de Prévention prendront contact avec le secteur Horeca afin de ne pas inciter les jeunes à la consommation excessive d'alcool, et ce dans un esprit de convivialité.

Des séances d'informations préalables avec les rhétoriciens ont été organisées par les intervenants sociaux du Service de Prévention à la demande des écoles qui le souhaitent. Le jour de la Saint Nicolas, les policiers veilleront tout particulièrement au respect des décisions et renverront aux établissements scolaires les élèves non autorisés. De plus, les intervenants sociaux seront sur le terrain tout spécialement sur le temps de midi et bien entendu dans le stand de prévention qui se veut un lieu d'accueil convivial pour les étudiants (possibilité d'y consommer gratuitement un café, une soupe, distribution de produits gracieusement offerts par la société Spa Monopole, distribution de préservatif, et de folders de prévention, etc).

Enfin, il est important de noter que des **établissements scolaires extérieurs** à Verviers ont, à nouveau, été contactés. Leurs élèves pourront bénéficier s'ils le souhaitent de bracelets afin de participer à la journée (établissements concernés : l'IPH, le Collège Ste Thérèse de Herve, St Roch Theux, l'IPE de La Reid, l'Athénée de Pepinster, l'Athénée et l'Ecole d'Hôtellerie de Spa et l'Athénée de Welkenraedt). A cet égard, les bracelets devront impérativement être retirés en personne par les élèves intéressés à l'occasion des permanences prévues à cet effet à la Salle Devaux.

Contact : service de Prévention 087/35 37 25